



Créances

"terre d'accueil
où il fait bon vivre"

Bulletin Municipal

JUILLET 2020 N°76

Le mot du Maire

Une nouvelle équipe municipale

Les élections qui se sont déroulées le 15 mars dernier ont conduit à la mise en place d'un nouveau conseil municipal, installé officiellement le 26 mai 2020, conformément aux instructions formulées par le Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire que connaît notre pays.

Cette nouvelle équipe a procédé, à la suite de son installation, à l'élection du Maire, des adjoints et de délégués affectés à des missions spécifiques. Une présentation de ces responsables municipaux est effectuée dans ce bulletin avec l'indication des fonctions précises qu'ils seront amenés à exercer aux cours de cette mandature de six années.

Le Conseil Municipal, lors de cette même séance du 26 mai dernier, m'a confié à nouveau la fonction de Maire. Cette décision m'honore, tout en sachant la responsabilité qu'elle comporte. Cette confiance témoignée me conduira, conformément à mon engagement, à poursuivre avec l'équipe municipale le développement harmonieux de notre commune à laquelle nous sommes très attachés. Nous agirons pour continuer et poursuivre l'amélioration des conditions de vie des habitants. Notre devise est et restera « le bien être et le bien vivre ensemble à Créances ».

Le Maire

